

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du : 12 février 2015

CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En conformité avec l'article L. 2121-10 du Code général des collectivités territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la séance du Conseil municipal qui aura lieu le :

12 février 2015
à 19h00
Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I - Adoption du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2014

II - Projets de délibération :

1. Approbation de la charte nationale des écoquartiers dans le cadre de la démarche de labellisation du quartier Bel Air - Grands Pêchers

Rapporteur : M. Gaylord LE CHEQUER

2. Autorisation de lancement de l'appel à projets - Solidarité internationale 2015

Rapporteur : M. Claude REZNIK

3. Approbation d'une convention de partenariat et de financement entre la ville de Montreuil et l'association 'Respectons la Terre' pour la mise en œuvre du projet 2015 de sensibilisation au développement durable et l'organisation d'une 'action Sport Nature Aventure dans le désert de l'Atacama au Chili.'

Rapporteur : M. Tarek REZIG

4. Attribution de subventions aux écoles, collèges et lycées dans le cadre des projets scolaires pour l'année 2014 / 2015

Rapporteur : M. Belaïde BEDREDDINE

5. Résiliation de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage relative à l'opération de travaux 'Piscine écologique des Hauts de Montreuil' conclue entre la Communauté d'agglomération Est Ensemble et la commune de Montreuil

Rapporteur : M. Florian VIGNERON

6. Approbation du rapport d'évaluation des charges transférées réalisée par la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées en 2014

Rapporteur : M. Philippe LAMARCHE

7. Rapport 2014 sur la situation de la Mairie en matière de développement durable

Rapporteur : Mme Claire COMPAIN

8. Prolongation par avenant de la convention de coopération décentralisée et de la convention financière 2010-2014 entre la Ville et le Syndicat Inter Collectivités Meraguemou de Yélimané (Mali)

Rapporteur : M. Claude REZNIK

9. Approbation de la convention relative à la cession gratuite de matériel de puériculture entre la Ville de Montreuil et l'association 'Maison des Assistantes Maternelles Rêve d'enfant'

Rapporteur : Mme Danièle CREACHCADEC

10. Approbation d'un nouveau règlement de fonctionnement pour les établissements municipaux d'accueil des enfants de moins de 6 ans

Rapporteur : Mme Danièle CREACHCADEC

11. Approbation de la convention entre la Ville de Montreuil et le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis relative à l'utilisation d'une partie des locaux de l'ancienne crèche 'Pablo Picasso' située au 4/6, place du 14 juillet par la crèche départementale 'Voltaire'.

Rapporteur : Mme Danièle CREACHCADEC

12. Autorisation donnée au Maire de solliciter des subventions dans le cadre des activités du secteur Éducation/Enfance et Petite Enfance

Rapporteur : M. Belaïde BEDREDDINE

13. Approbation de la convention entre la ville de Montreuil et la CAF de Seine-Saint-Denis, relative au Fonds de rééquilibrage territorial de l'offre d'accueil petite enfance pour la crèche collective Nelson Mandela et le multi accueil Doris Lessing.

Rapporteur : Mme Danièle CREACHCADEC

14. Approbation des conventions d'objectifs et de financement de prestation de service unique entre la Ville de Montreuil et la CAF de Seine-Saint-Denis relatives aux établissements d'accueil de jeunes enfants : crèche collective Nelson Mandela et multi-accueil Doris Lessing

Rapporteur : Mme Danièle CREACHCADEC

15. Approbation d'une convention de mise à disposition de locaux du service municipal de la jeunesse à titre gracieux à l'association Eh 100 Ciel.

Rapporteur : M. Tarek REZIG

16. Adhésion à l'AFCDP : Association Française des Correspondants à la protection des Données à caractère Personnel

Rapporteur : M. Ibrahim DUFRICHE-SOILHI

17. Approbation de l'avenant n°2 au contrat d'objectif et de moyens de la télévision locale TVM

Rapporteur : M. Patrice BESSAC

18. Approbation de la convention d'objectifs et de moyens entre la ville de Montreuil et l'association Ohcyclo

Rapporteur : Mme Catherine PILON

19. Approbation de la convention pour occupation domaniale avec GrDF ayant pour objet l'installation et l'hébergement d'équipement de télé-relevé en hauteur des compteurs de gaz naturel et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention.

Rapporteur : M. Florian VIGNERON

20. Actualisation des tarifs des tournages de films et approbation de la charte des tournages à Montreuil

Rapporteur : M. Philippe LAMARCHE

21. DUP 34-36 rue du Progrès - Approbation d'un traité d'adhésion quittance avec M. Serge RADIGUER concernant le lot 14 sis 36 rue du Progrès, parcelle cadastrée section BC n°59 à Montreuil

Rapporteur : M. Gaylord LE CHEQUER

22. DUP 34-36 rue du Progrès - Approbation d'un traité d'adhésion quittance avec M. et Mme RODRIGUES concernant les lots 4, 7, 11 et 14 sis 34 rue du Progrès, parcelle cadastrée section BC n°59 à Montreuil

Rapporteur : M. Gaylord LE CHEQUER

23. Approbation du protocole transactionnel entre M. BUARD Maurice et la ville de Montreuil concernant le local commercial sis 198 rue de Paris

Rapporteur : M. Gaylord LE CHEQUER

24. Cession par la ville de Montreuil au profit de la RATP de la propriété sise 6 rue du docteur Roger Brandon cadastré section Q n° 219 et approbation de la promesse de vente

Rapporteur : M. Gaylord LE CHEQUER

25. Cession par la ville de Montreuil au profit de M. BRUNE TEL Régis du bien sis 33 rue Alexis Lepère, cadastré section AF n°87p à Montreuil et approbation de la promesse de vente

Rapporteur : M. Gaylord LE CHEQUER

26. Cession par la ville de Montreuil au profit de la SA HLM EFIDIS de la propriété sise 45/45 bis rue de la Révolution cadastrée section Bl n°23 et n°24 et approbation de la promesse de vente

Rapporteur : M. Gaylord LE CHEQUER

27. Acquisition par la Ville de Montreuil auprès de la société CONDORCET VERT BATIM de l'emplacement réservé C33 situé au 26-28 rue Condorcet à Montreuil

Rapporteur : M. Gaylord LE CHEQUER

28. Acquisition par la Ville de Montreuil auprès de M. André LAUNAY et Mme Denise BARGES (née LAUNAY) de la parcelle sise 47 rue des Ravins à Montreuil, cadastrée section AU n° 16 et approbation du protocole d'accord

Rapporteur : M. Gaylord LE CHEQUER

29. Acquisition par la Ville de Montreuil auprès de la SNC VILMA SCI MTR d'une partie de la voie nouvelle dite rue des Longs Quartiers correspondant à la parcelle cadastrée section BF n°66 à Montreuil

Rapporteur : M. Gaylord LE CHEQUER

30. Acquisition par la Ville de Montreuil auprès de la SEMIMO de la parcelle cadastrée section BZ n°486 correspondant à la voie de desserte rue de Rosny à Montreuil

Rapporteur : M. Gaylord LE CHEQUER

31. Garantie de la ville à hauteur de 100% à l'OPHM pour un emprunt d'un montant de 969.905 € consenti par la CDC, destiné à financer la construction de 8 logements sis 3 et 8 rue Robert Legros, 12, 14, et 24 rue des Grands Pêchers, 17 rue des Petits Pêchers.

Rapporteur : M. Gaylord LE CHEQUER

32. Garantie de la ville à hauteur de 100% au bénéfice de la SA d'HLM OSICA pour un emprunt global de 10.190.256 € consenti par la CDC, destiné à financer l'acquisition en VEFA de 70 logements sis ZAC Boissière-Acacia (îlot D).

Rapporteur : M. Gaylord LE CHEQUER

33. Garantie de la ville à hauteur de 100% au bénéfice de la SA d'HLM OSICA pour un emprunt global de 1.930.685 € consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations, destiné au financement de la construction de 17 logements sis 34/36 rue Girard.

Rapporteur : M. Gaylord LE CHEQUER

34. Garantie à hauteur de 100% au bénéfice de l'OPHM d'un emprunt de 1.300.000€ , consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations, destiné à résidentialiser 494 logements sis 1-3-5-6-8 rue Robert Legros, 12-14-16-20-22-24 rue des Grands Pêchers, 11-13-17 rues des Petits Pêchers.

Rapporteur : M. Gaylord LE CHEQUER

35. Mise à disposition de personnels auprès d'associations

Rapporteur : M. Frédéric MOLOSSI

36. Modalités d'accueil, de versement de gratification et de prise en charge de différentes dépenses imposées par la réglementation en vigueur en faveur des stagiaires de l'enseignement et de la formation professionnelle.

Rapporteur : M. Frédéric MOLOSSI

37. Modification de la délibération n°DEL20130620_27 du Conseil municipal du 20 juin 2013 portant sur les modalités pour la réalisation des astreintes.

Rapporteur : M. Frédéric MOLOSSI

38. Remboursement de frais de mission à des élus du Conseil municipal

Rapporteur : M. Philippe LAMARCHE

III - Décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales pour la période allant du 30 octobre 2014 au 23 janvier 2015.

Fait à Montreuil, le 6 février 2015

Le Maire,

Patrice BESSAC

